



**Observatoire Boutros-Ghali  
du maintien de la paix – Février 2026**



**Flexibilité et adaptabilité des missions  
de l'ONU : la FINUL entre opportunités  
et limites contextuelles**

**Annexes**

**Dr Elena Aoun**



## Table des matières

Annexe 1 – Chronologie des relations entre Israël et le Liban et évolution de la FINUL.....	2
Annexe 2 - Chronologie succincte des événements marquant le front israélo-libanais depuis octobre 2023 .....	3
Annexe 3 – Les attaques croisées Israël / Hezbollah entre octobre 2023 et l’entrée en vigueur de la CDH en novembre 2024 .....	5
Annexe 4 – Les attaques croisées Israël / Hezbollah après l’entrée en vigueur de la CDH .....	9
Annexe 5 – Événements violents entre le Hezbollah et les Forces de défense israéliennes (FDI) entre octobre 2023 et septembre 2025 .....	11
Annexe 6 - Violations de l'espace aérien libanais par Israël (entre juin 2024 et octobre 2025) .....	13
Annexe 7 - Attaques aériennes israéliennes au Liban (avant et après l’entrée en vigueur de la CDH).....	16
Annexe 8 – Les activités opérationnelles de la FINUL entre mars 2023 et février 2025 .....	20
Annexe 9 – Incidents liés à la liberté de circulation de la FINUL et impacts subis par le personnel et les positions entre juin 2024 et octobre 2025 .....	23
Annexe 10 – Découvertes de caches d’armes par la FINUL et les Forces armées libanaises (après mars 2025).....	26

## Annexe 1 – Chronologie des relations entre Israël et le Liban et évolution de la FINUL

Cette chronologie reprend pour l'essentiel celle présentée dans le journal *Libanews*<sup>1</sup>. Quelques éléments ont été rajoutés afin de situer certains développements dans le cadre plus large des évolutions politiques au Liban.

**1948-1949** : participation symbolique du Liban à la première guerre israélo-arabe

**31 octobre 1948** : massacre de Houla où les forces israéliennes assassinent près de 80 civils libanais

**1949** : Signature de l'armistice entre Israël et le Liban ; au fil des ans, les villageois libanais dénoncent de multiples incursions et empiètements territoriaux sans réaction du gouvernement

**Décembre 1968** : En représailles à une attaque de militants palestiniens contre un avion israélien à Athènes, Israël bombarde l'aéroport international de Beyrouth, détruisant 13 avions de ligne

**1970** : Après avoir été chassée de Jordanie (Septembre noir), l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) s'installe au Liban, où elle lance des attaques transfrontalières contre Israël ; la frontière devient de plus en plus volatile.

**Avril 1973** : Israël mène un raid contre des dirigeants palestiniens de l'OLP à Beyrouth, marquant une escalade des représailles israéliennes. Bilan : Plusieurs dirigeants de l'OLP sont tués.

**1975-1990** : Guerre civile libanaise et invasions israéliennes.

**1978** :

- Opération Litani : Israël lance une invasion limitée dans le sud du Liban pour repousser les militants de l'OLP au-delà du fleuve Litani. Bilan : environ 1 100 civils libanais tués et 200 000 déplacés.
- Mise en place de la FINUL

**1982** :

- Invasion israélienne – Opération Paix en Galilée : Israël envahit le Liban pour expulser l'OLP de Beyrouth. Bilan : Environ 17 825 Libanais tués, principalement des civils, et environ 500 soldats israéliens tués.
- Massacres de Sabra et Chatila : 800 à 3 500 réfugiés palestiniens sont massacrés par des milices chrétiennes soutenues par Israël.
- Le Hezbollah naît dans la foulée de l'occupation israélienne du Liban.
- Création d'une force multinationale composée de troupes américaines, britanniques, françaises et italiennes notamment.

**1983** : en octobre, les contingents français et américain sont ciblés par des attentats suicides ; les différents contingents quittent le pays peu après.

**22 octobre 1989** : adoption de l'accord de Taëf, supposé mettre fin à la guerre civile libanaise, sous pression internationale ; il s'ensuivra un nouvel épisode de violence opposant : en interne la milice des Forces libanaises (chrétiennes) et une composante de l'armée libanaise emmenée par le général

---

<sup>1</sup> « [Chronologie exhaustive des actes de guerre et des opérations israéliennes contre le Liban \(1948 – 2024\)](#) », *Libanews*, 19 septembre 2024.

Michel Aoun (désigné président par intérim à la suite du mandat d'Amine Gemayel) ; en externe : les brigades sous commandement de Michel Aoun et les troupes syriennes.

**13 octobre 1990** : dans le contexte qui succède à la 1<sup>ère</sup> guerre du Golfe, la guerre civile libanaise s'achève par la défaite des forces armées libanaises sous commandement de Michel Aoun. La Syrie occupe une partie du Liban et y règne en puissance tutélaire. Israël continue d'occuper le Sud-Liban.

**25-31 juillet 1993** : En réponse aux attaques du Hezbollah contre la zone d'occupation israélienne au Sud-Liban, Israël lance une opération militaire (« *Justice Rendue* ») contre le sud du Liban. Bilan : 120 civils tués et environ 300 000 déplacés.

**11-27 avril 1996** : dans le cadre de son opération « *Raisins de la Colère* », Israël bombarde massivement le sud du Liban et frappe une base de l'ONU à Qana, tuant plus de 100 civils. Bilan : 154 morts libanais et environ 16 Israéliens tués.

**Mai 2000** : Après 18 ans d'occupation, Israël se retire du sud du Liban sous la pression militaire du Hezbollah. Bilan : Israël quitte le Liban après avoir perdu environ 1 200 soldats au cours de l'occupation.

**12 juillet 2006** : Le Hezbollah capture deux soldats israéliens, provoquant une guerre de 34 jours. Bilan : 1 200 morts libanais (dont la majorité sont des civils), 165 morts israéliens. Destruction massive au Liban, particulièrement à Beyrouth et dans le sud. Conséquences : La guerre se termine par un cessez-le-feu sous l'égide de l'ONU (résolution 1701), mais le Hezbollah renforce son statut de « *résistant* ».

**11 août 2006** : Adoption de la résolution 1701 qui renforce la FINUL et son mandat.

**2006-2020** : Le Hezbollah se renforce militairement et politiquement, avec le soutien de l'Iran et de la Syrie. Bilan : des escarmouches frontalières se produisent, mais aucun conflit majeur n'éclate. Israël frappe de plus en plus fréquemment le Hezbollah en Syrie plutôt qu'au Liban.

**2023** : Intensification des combats entre Israël et les factions palestiniennes, en particulier à Gaza, avec des implications directes pour la frontière israélo-libanaise.

**Mai 2023** : Le Hezbollah tire plusieurs roquettes en réponse aux raids israéliens sur Gaza. Israël réplique en frappant des cibles présumées du Hezbollah au sud du Liban. Bilan : aucun bilan détaillé n'est publié, mais plusieurs positions militaires du Hezbollah sont touchées, sans déclenchement d'un conflit à grande échelle.

**Août 2023** : Les tensions culminent à la fin de l'été 2023, avec une série d'échanges de tirs transfrontaliers. Israël mène une attaque de drones contre des cibles présumées du Hezbollah dans le sud du Liban. Le Hezbollah riposte par des tirs de roquettes sur le nord d'Israël. Bilan : Quelques blessés légers côté israélien, tandis que plusieurs combattants du Hezbollah sont tués ou blessés. Des infrastructures civiles dans le nord d'Israël subissent des dégâts mineurs.

**Septembre 2023** : En prévision d'une potentielle escalade, le Hezbollah renforce sa présence dans le sud du Liban, augmentant ses effectifs et multipliant les patrouilles le long de la frontière. Les médias israéliens rapportent que des convois militaires du Hezbollah sont observés dans la région, et que des infrastructures souterraines sont en cours d'expansion.

## Annexe 2 - Chronologie succincte des événements marquant le front israélo-libanais depuis octobre 2023

Cette chronologie reprend en partie celle présentée dans le journal *Libanews*<sup>2</sup> en retenant les éléments considérés par l'auteure comme ayant signalé une intensification des hostilités et allant au-delà de septembre 2024.

**7 octobre 2023** : dans le contexte d'une panne totale du processus de paix israélo-palestinien, le Hamas mène des attaques sanglantes en territoire israélien, tuant près de 1 200 personnes, blessant plus de 3 000, et enlevant près de 250 otages.

**8 octobre 2023** : Israël enclenche une guerre totale contre la Bande de Gaza ; le Hezbollah ouvre un « *front de soutien* » à la frontière nord d'Israël.

**13 octobre 2023** : des frappes israéliennes visent délibérément des journalistes au Liban du Sud, tuant Issam Abdallah, qui travaillait pour *Reuters*, et en blessant trois autres.

**21 novembre 2023** : deux journalistes ainsi que leur guide sont tués dans une frappe israélienne. Deux civils meurent dans une autre frappe.

**24-30 novembre 2023** : trêve temporaire de part et d'autre de la LB liée au cessez-le-feu à Gaza.

**1<sup>er</sup> décembre 2023** : reprise de l'offensive israélienne tous azimuts sur la bande de Gaza et, en conséquence, des attaques croisées entre Israël et le Hezbollah.

**2 janvier 2024** : assassinat de Saleh al-Arouri, numéro deux du bureau politique du Hamas, par une frappe israélienne par drone menée dans la banlieue sud de Beyrouth, fief du Hezbollah ; le Hezbollah élargit ses attaques en réaction.

**1<sup>er</sup> avril 2024** : Israël bombarde le consulat iranien à Damas, tuant des responsables des Gardiens de la révolution. Le Hezbollah intensifie ses attaques en réaction.

**27 juillet 2024** : douze enfants et jeunes sont tués dans la ville syrienne de Majed Chams, située sur le Golan occupé ; Israël impute l'attaque au Hezbollah ; le Liban appelle pour sa part, en vain, une enquête internationale indépendante pour établir les responsabilités.

**30 juillet 2024** : assassinat de Fouad Chokr, une des plus hautes figures de la branche militaire du Hezbollah, dans la banlieue sud de Beyrouth.

**31 juillet 2024** : assassinat à Téhéran du chef du bureau politique du Hamas, Ismaël Haniyeh, dans le cadre de l'investiture du nouveau président iranien réformateur, Massoud Pezechkian.

**25 août 2024** : le Hezbollah lance des centaines de drones et de roquettes vers Israël pour venger l'assassinat de Chokr.

**17 septembre 2024** : explosion simultanée de milliers de bipeurs utilisés par le Hezbollah.

**18 septembre 2024** : explosion simultanée de milliers de *walkie-talkies* utilisés par le Hezbollah.

---

<sup>2</sup> « [Chronologie complète des événements entre le Liban et Israël \(octobre 2023 – Septembre 2024\)](#) », *Libanews*, 19 septembre 2024.

**24 septembre 2024 :** Israël commence une campagne de bombardements tous azimuts sur de nombreuses régions libanaises.

**27 septembre 2024 :** assassinat de Hassan Nasrallah, chef du Hezbollah, par des frappes israéliennes dans la banlieue sud de Beyrouth qui pulvérissent plusieurs blocs d'immeubles.

**30 septembre 2024 :** annonce et début d'incursions au sol limitées.

**27 novembre 2024 :** entrée en vigueur d'une cessation des hostilités négociée par Washington.

Cette CDH est largement respectée du côté libanais (avec quelques frappes mineures début décembre 2024, puis en mars et avril 2025). Par contre, les attaques israéliennes demeurent une constante et tendent à s'intensifier à l'automne 2025. Voir les annexes 4 à 8.

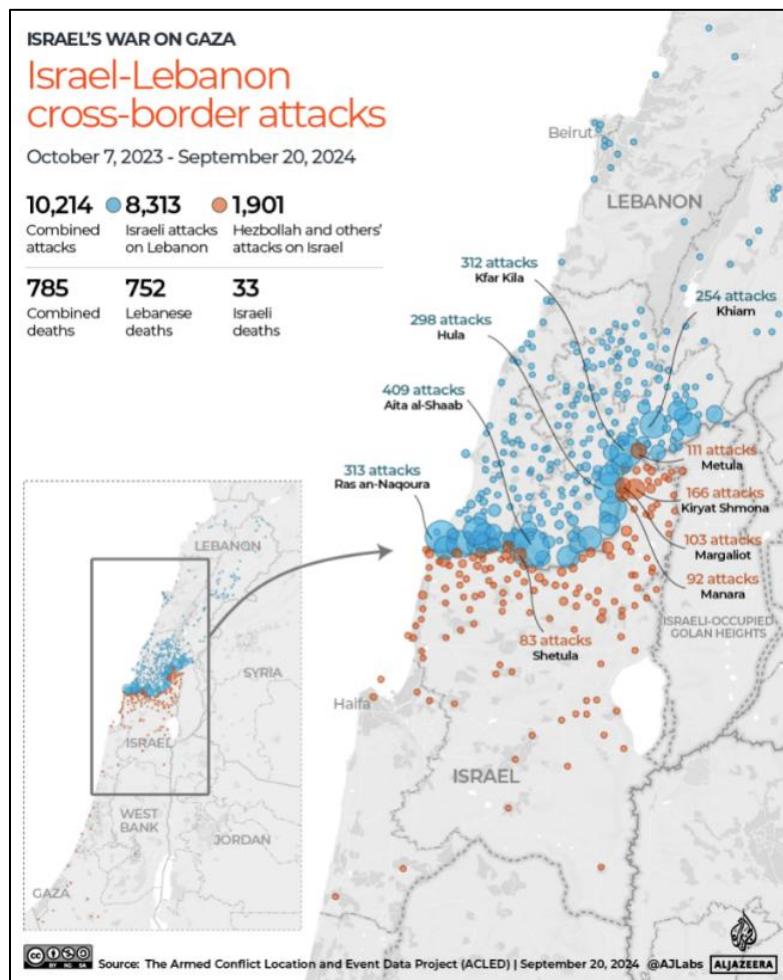
## Annexe 3 – Les attaques croisées Israël / Hezbollah entre octobre 2023 et l'entrée en vigueur de la CDH en novembre 2024

Les cinq cartes et graphiques ci-dessous permettent d'apprécier l'évolution des attaques croisées de part et d'autre de la Ligne Bleue, ainsi que la part de chacune des deux parties (Israël / Hezbollah et autres milices de l'autre côté).

Les trois premiers portent sur la période antérieure à la montée aux extrêmes de septembre 2024.

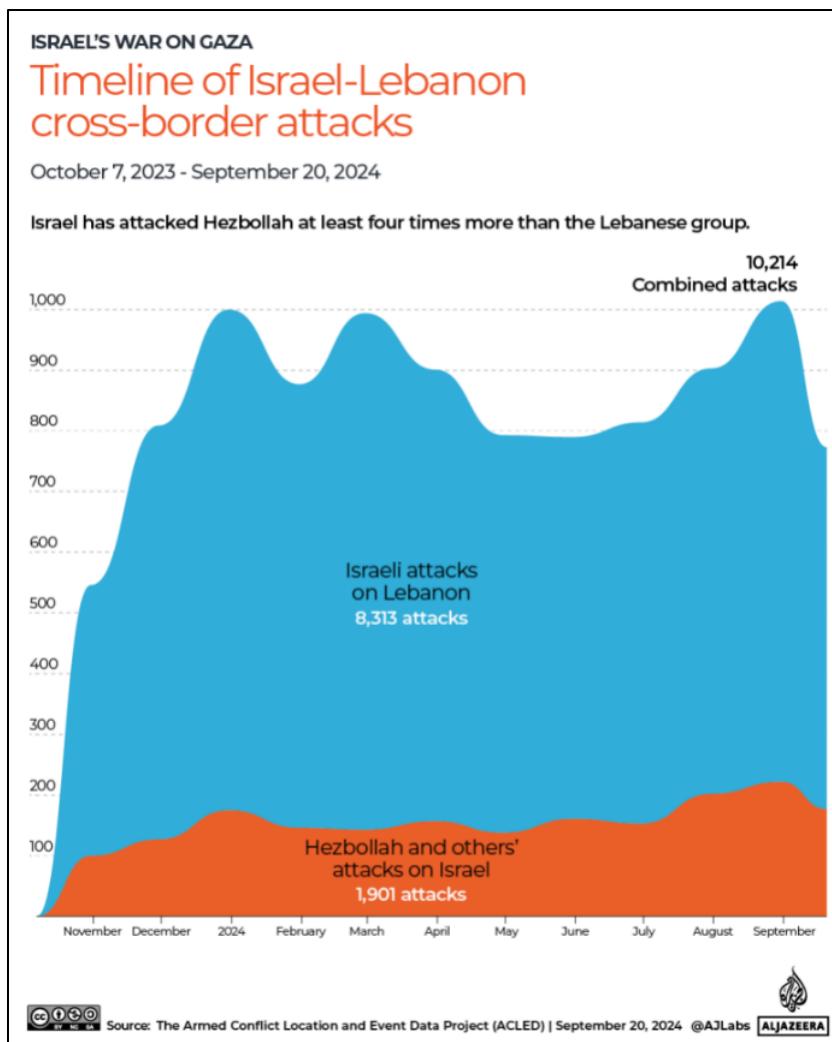
Les deux derniers rendent compte de l'augmentation exponentielle des frappes, notamment israéliennes, à partir de la dernière semaine du mois de septembre 2024 et durant la phase aiguë de la crise.

**Carte 1 – Les attaques de part et d'autre de la Ligne Bleue, du 7 octobre 2023 au 20 septembre 2024<sup>3</sup>**



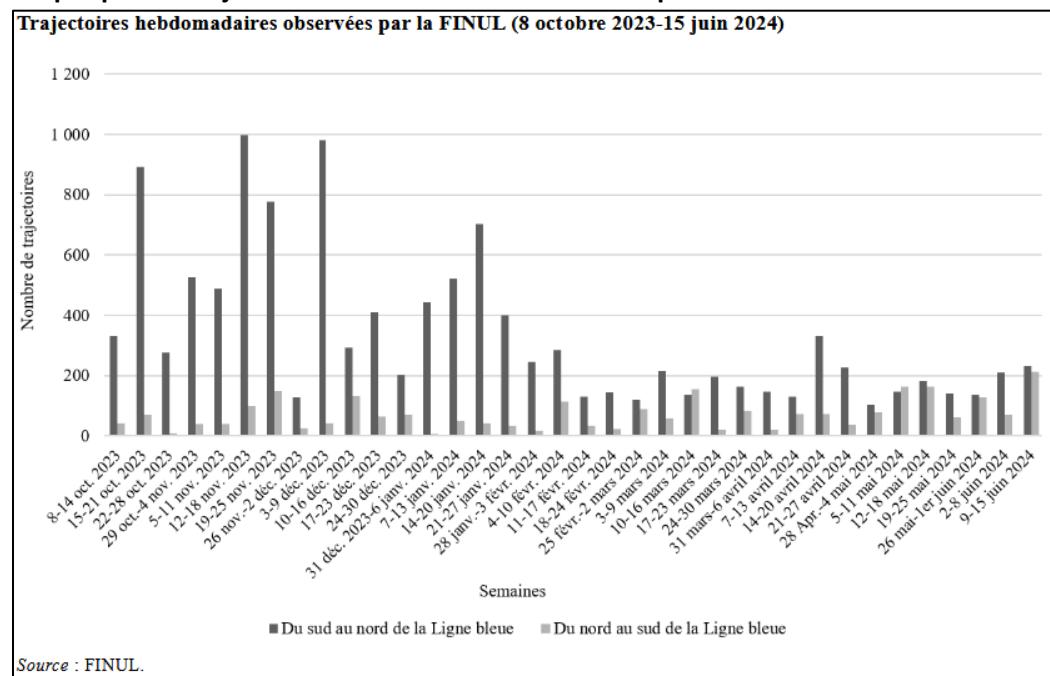
<sup>3</sup> HUSSEIN Mohamad, DUGGAL Hanna, « [Mapping over a year of cross-border attacks between Israel and Lebanon](#) », Al Jazeera, 13 octobre 2024.

Figure 1 – Chronologie des attaques entre Israël et le Liban du 7 octobre 2023 au 20 septembre 2024<sup>4</sup>

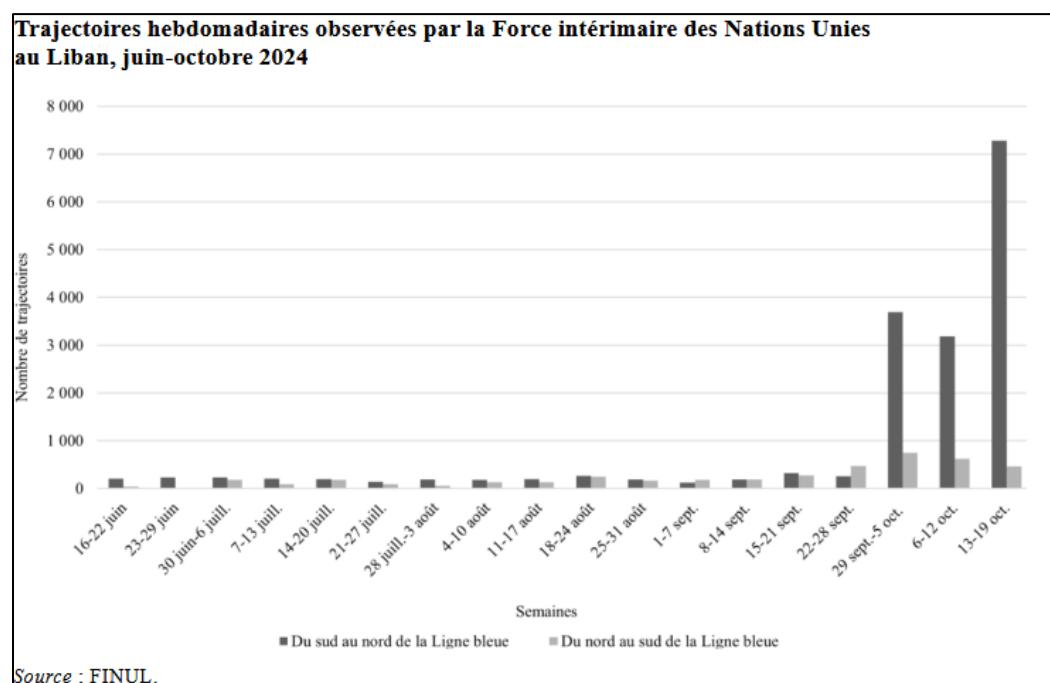


<sup>4</sup> Ibid.

### Graphique 1 – Trajectoires hebdomadaires observées par la FINUL du 8 octobre 2023 au 15 juin 2024<sup>5</sup>



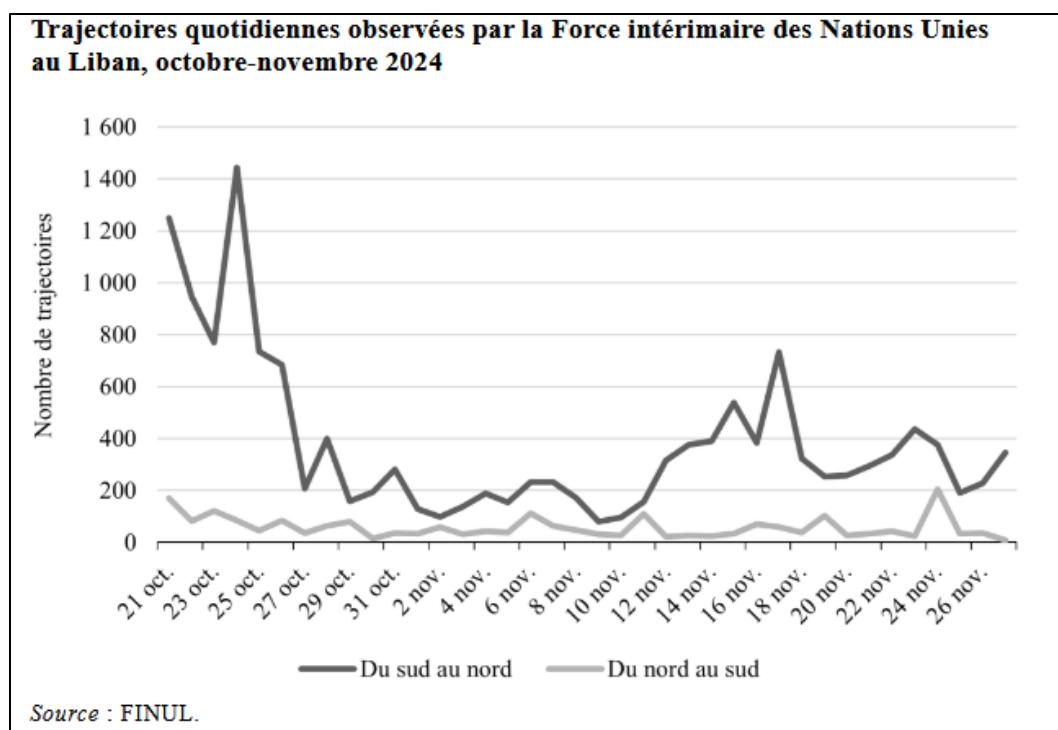
### Graphique 2 – Trajectoires hebdomadaires observées par la FINUL entre juin et octobre 2024<sup>6</sup>



<sup>5</sup> « Application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 février au 20 juin 2024. Rapport du Secrétaire général », CSNU, S/2024/548, 12 juillet 2024, p. 2.

<sup>6</sup> « Application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 juin au 20 octobre 2024. Rapport du Secrétaire général », CSNU, S/2024/817, 13 novembre 2024, p. 2.

**Graphique 3 – Trajectoires quotidiennes observées par la FINUL entre octobre et novembre 2024<sup>7</sup>**

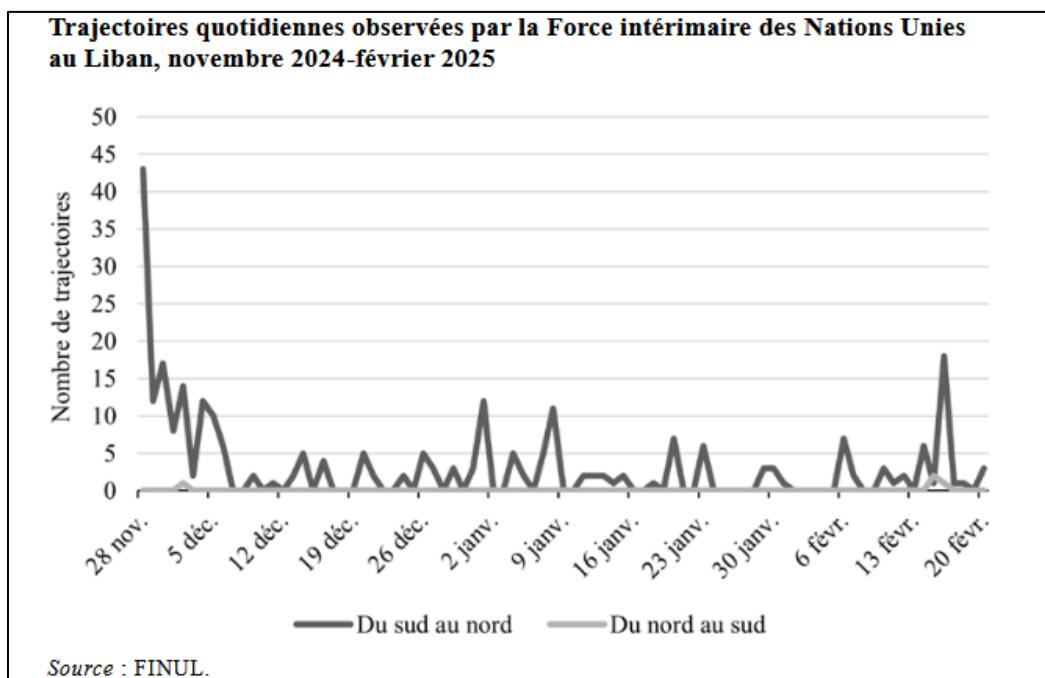


<sup>7</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 octobre 2024 au 20 février 2025. Rapport du Secrétaire général](#) », CSNU, S/2025/153, 12 mars 2025, p. 2.

## Annexe 4 – Les attaques croisées Israël / Hezbollah après l'entrée en vigueur de la CDH

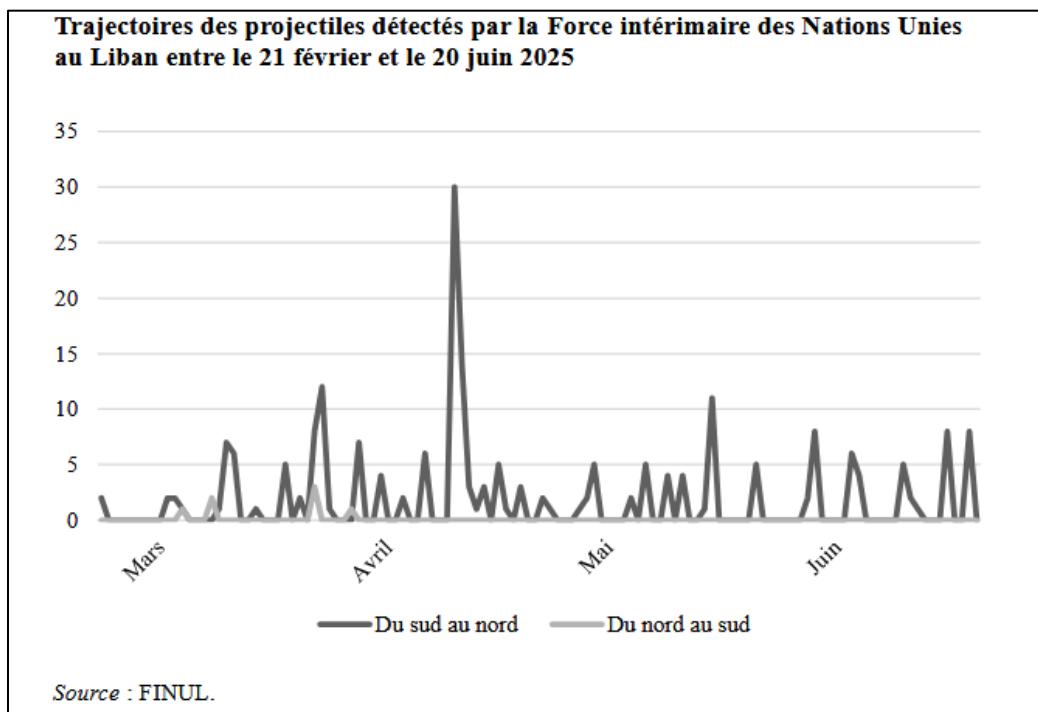
Les différentes figures ci-dessous permettent de visualiser la permanence des attaques israéliennes après la CDH, ainsi que le caractère résiduel des attaques du côté libanais.

**Graphique 1 - Trajectoires quotidiennes observées par la FINUL entre novembre 2024 et février 2025<sup>8</sup>**

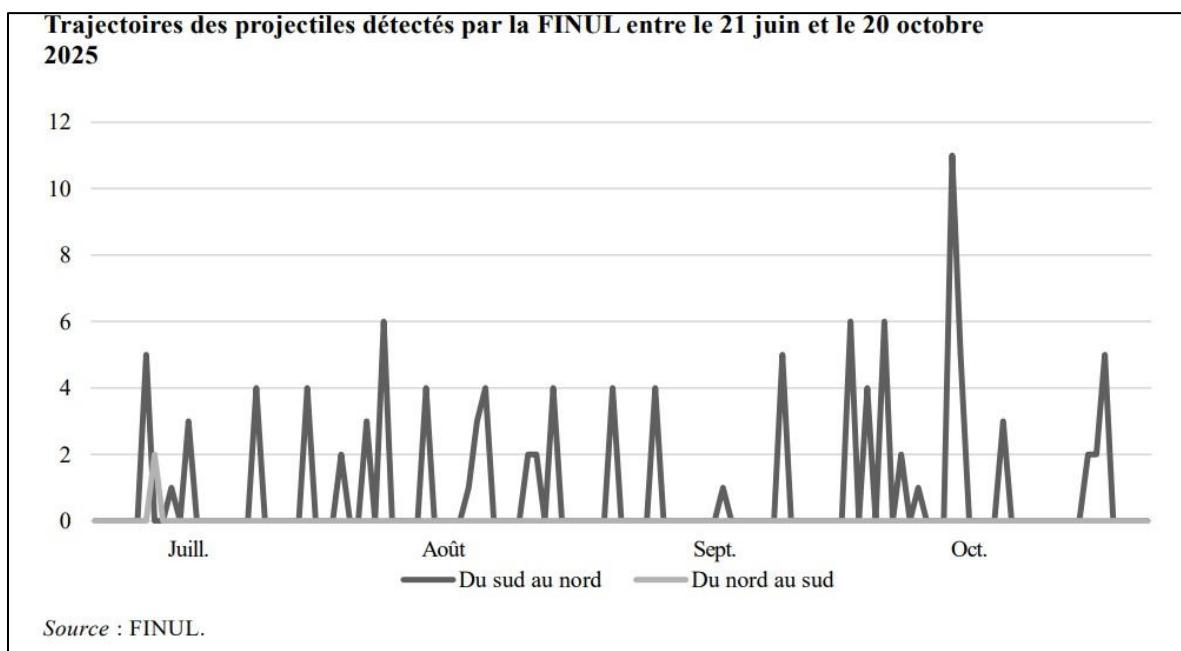


<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 7.

**Graphique 2 - Trajectoires quotidiennes observées par la FINUL entre le 21 février et le 20 juin 2025<sup>9</sup>**



**Graphique 3 - Trajectoires observées par la FINUL entre le 21 juin et le 20 octobre 2025<sup>10</sup>**



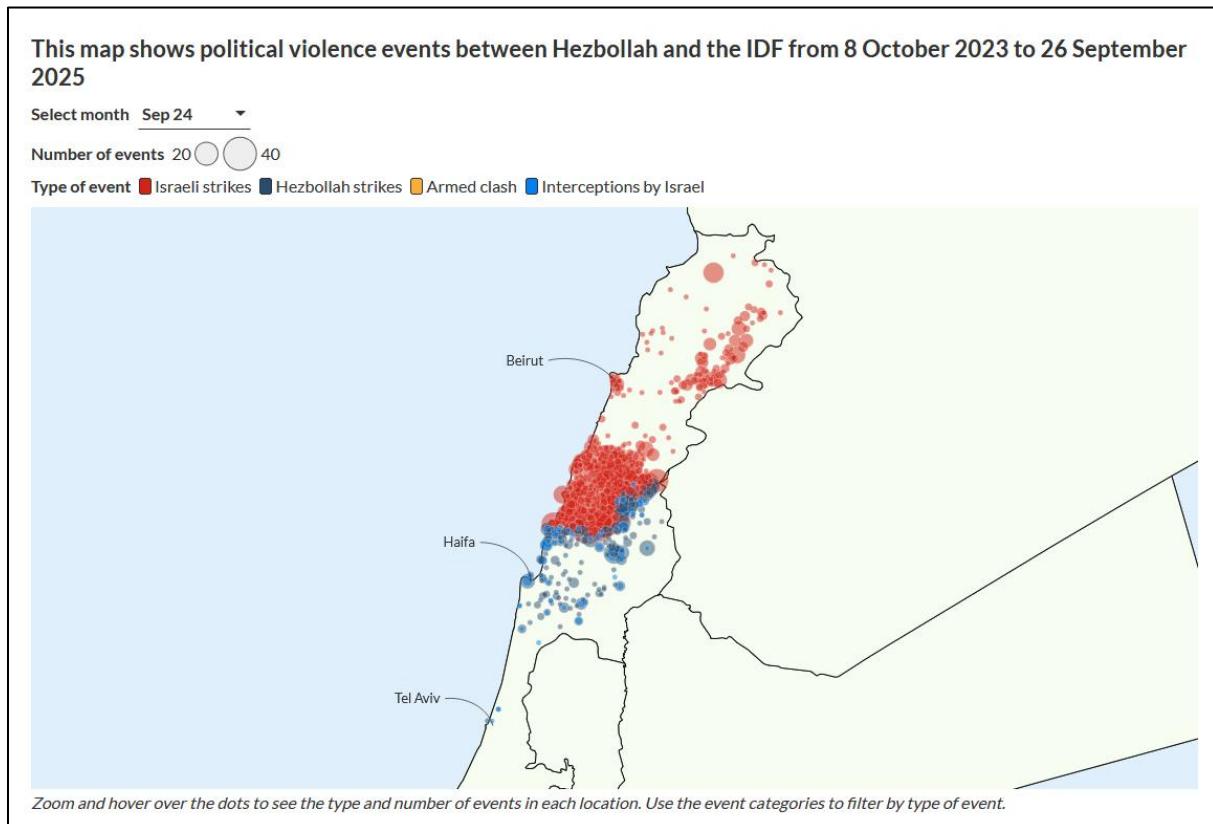
<sup>9</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 février au 20 juin 2025. Rapport du Secrétaire général](#) », CSNU, S/2025/460, 11 juillet 2025, p. 2.

<sup>10</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 juin au 20 octobre 2025. Rapport du Secrétaire général](#) », CSNU, S/2025/738, 11 novembre 2025, p. 2.

## Annexe 5 – Événements violents entre le Hezbollah et les Forces de défense israéliennes (FDI) entre octobre 2023 et septembre 2025

Les deux figures suivantes donnent une vision plus complète des évolutions des frappes de part et d'autre de la Ligne Bleue ainsi que les périodes de combats.

**Carte 1 – Répartition géographique des événements violents entre le Hezbollah et les FDI entre le 8 octobre 2023 et le 26 septembre 2025<sup>11</sup>**

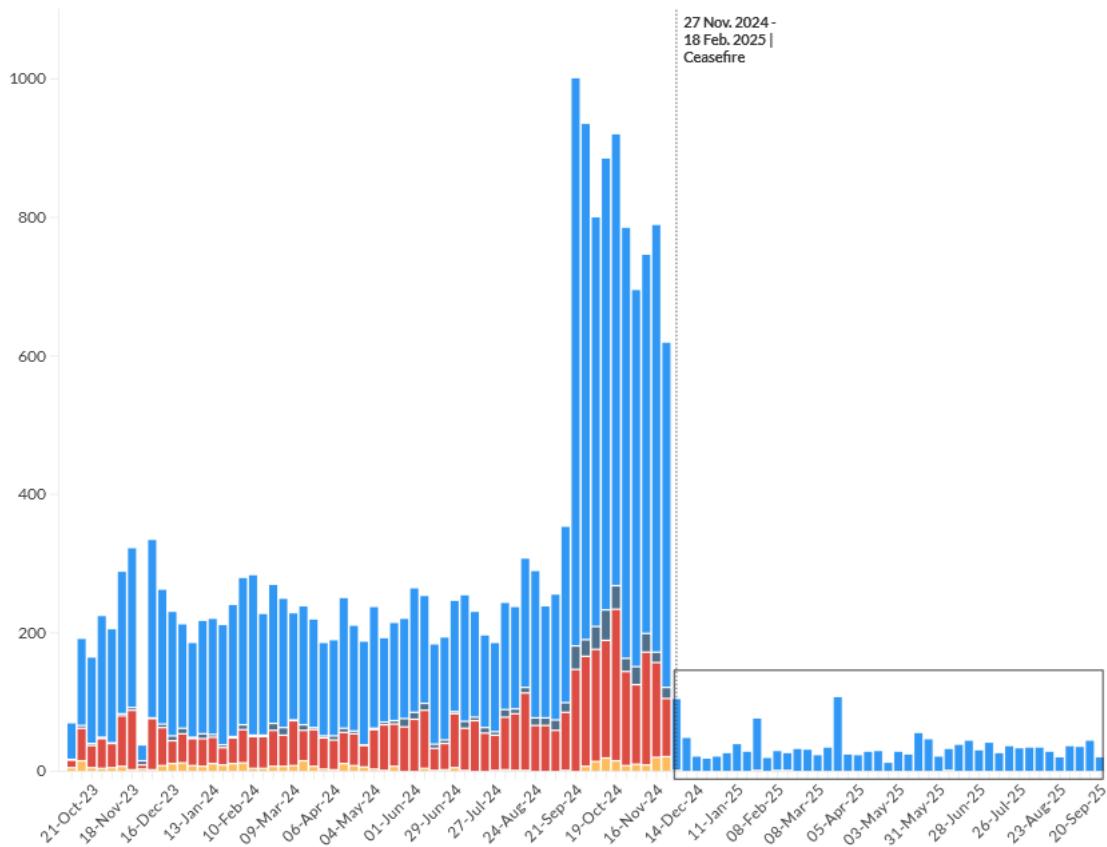


<sup>11</sup> MARCO Ana, « [Two years since 7 October: Israel's forever wars across the Middle East](#) », ACLED, 7 octobre 2025.

**Graphique 1 - Événements violents par semaine entre le Hezbollah et les FDI entre le 8 octobre 2023 et le 26 septembre 2025<sup>12</sup>**

Weekly violent events between Hezbollah and the IDF from 8 October 2023 until 26 September 2025

■ Armed clash ■ Hezbollah actions ■ Interceptions by Israel ■ Israel actions

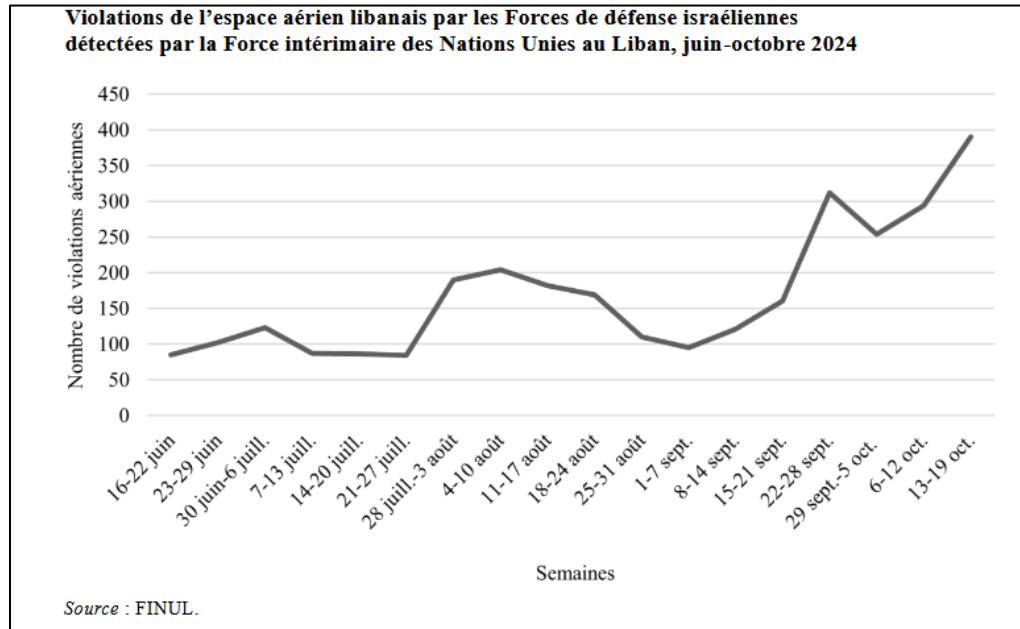


<sup>12</sup> Ibid.

## Annexe 6 - Violations de l'espace aérien libanais par Israël (entre juin 2024 et octobre 2025)

Les figures ci-dessous ne reprennent pas la période allant de février à juin 2025 au cours de laquelle, « *la FINUL a détecté 2 318 violations de l'espace aérien libanais, pour une durée totale de survol de 4 294 heures et 31 minutes<sup>13</sup>* ».

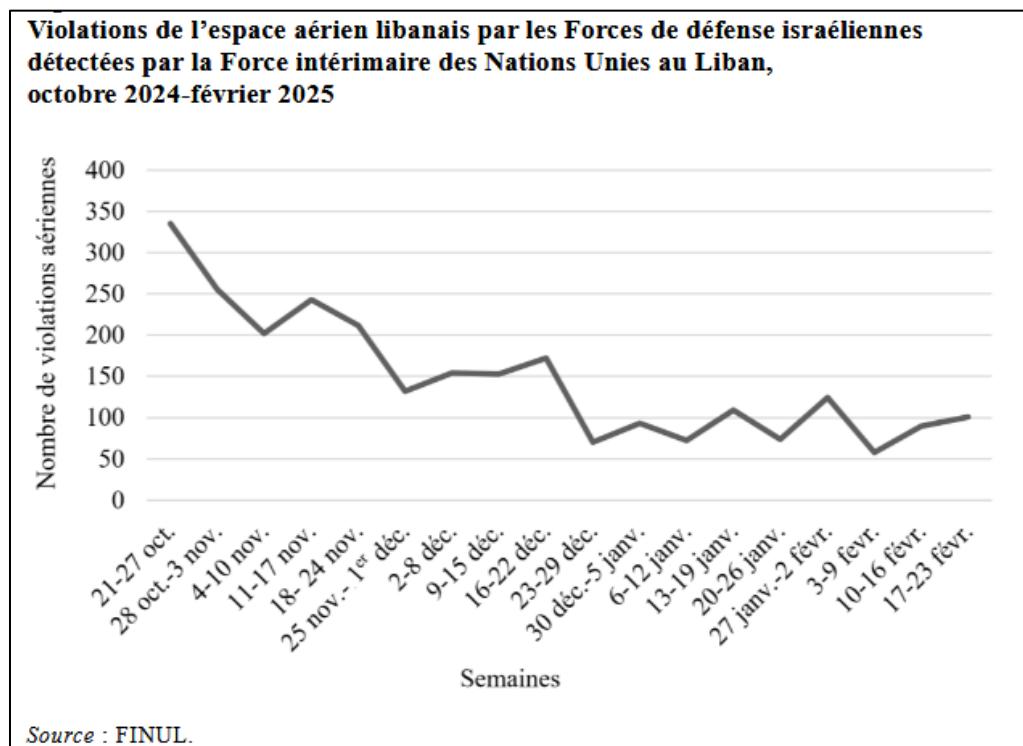
**Graphique 1 – Violations de l'espace aérien libanais par les FDI détectées par la FINUL entre juin et octobre 2024<sup>14</sup>**



<sup>13</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 février au 20 juin 2025](#) », *loc. cit.*, §17.

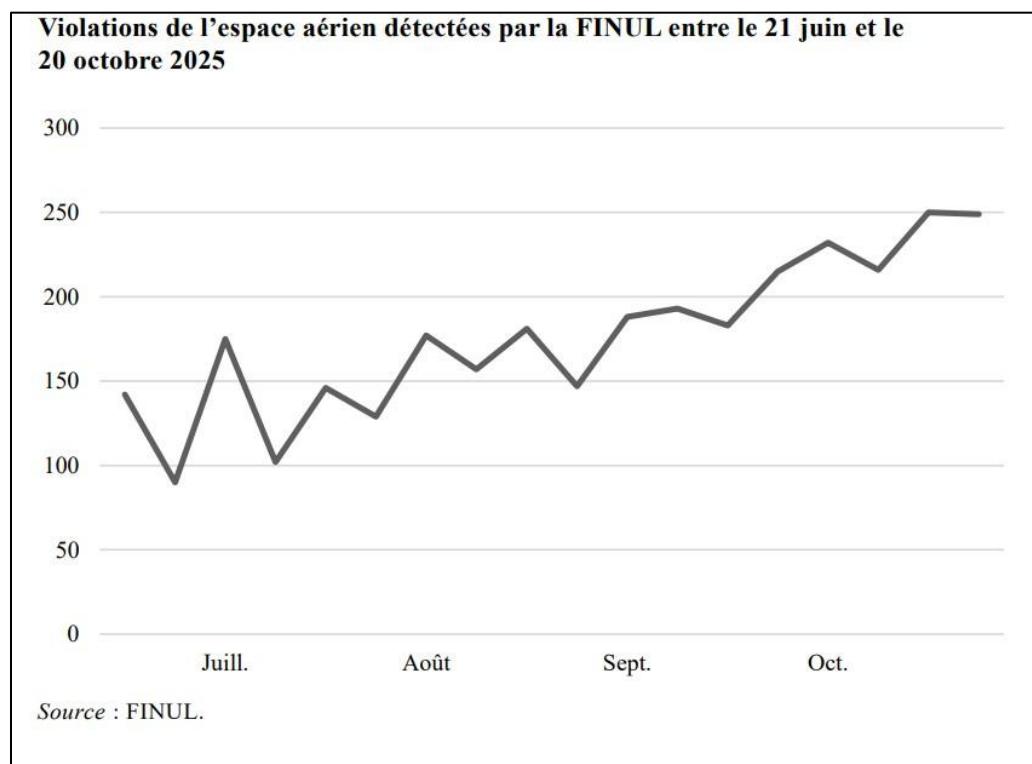
<sup>14</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 juin au 20 octobre 2024](#) », *loc. cit.*, p. 7.

**Graphique 2 – Violations de l'espace aérien libanais par les FDI détectées par la FINUL entre octobre 2024 et février 2025<sup>15</sup>**



<sup>15</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 octobre 2024 au 20 février 2025](#) », *loc. cit.*, p. 5.

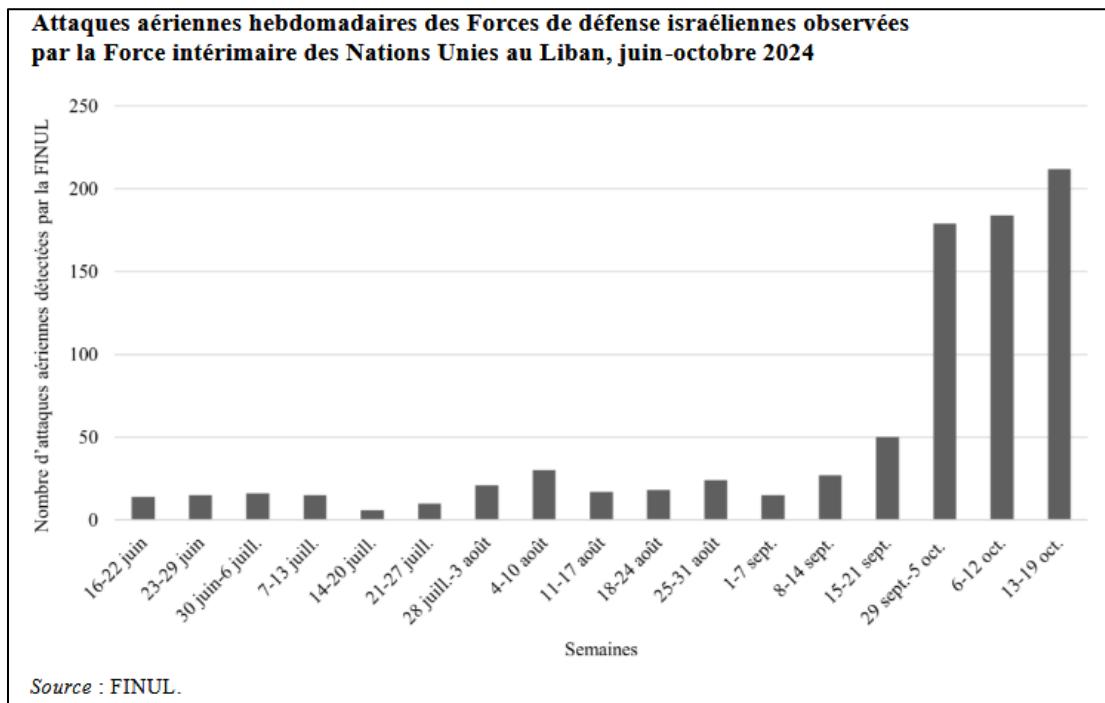
**Graphique 3 – Violations de l'espace aérien libanais par les FDI détectées par la FINUL entre le 21 juin et le 20 octobre 2025<sup>16</sup>**



<sup>16</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 juin au 20 octobre 2025](#) », *loc. cit.*, p. 5.

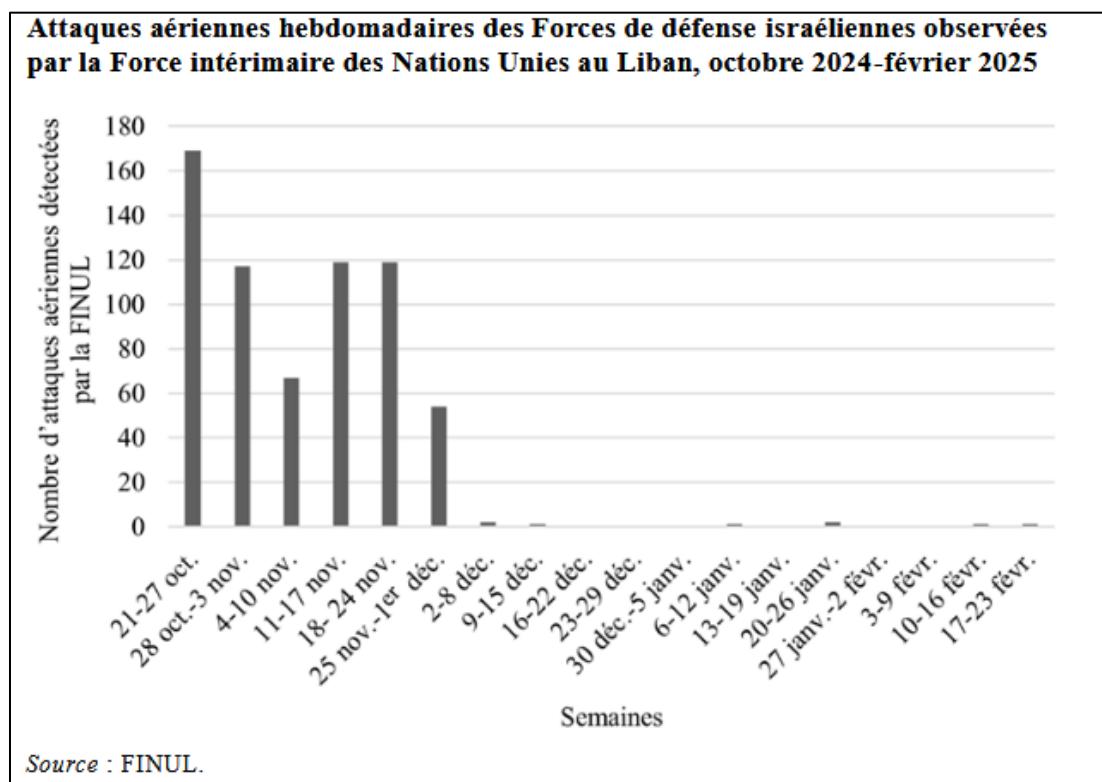
## Annexe 7 - Attaques aériennes israéliennes au Liban (avant et après l'entrée en vigueur de la CDH)

**Graphique 1 – Attaques aériennes menées au Liban par les FDI détectées par la FINUL entre juin et octobre 2024<sup>17</sup>**



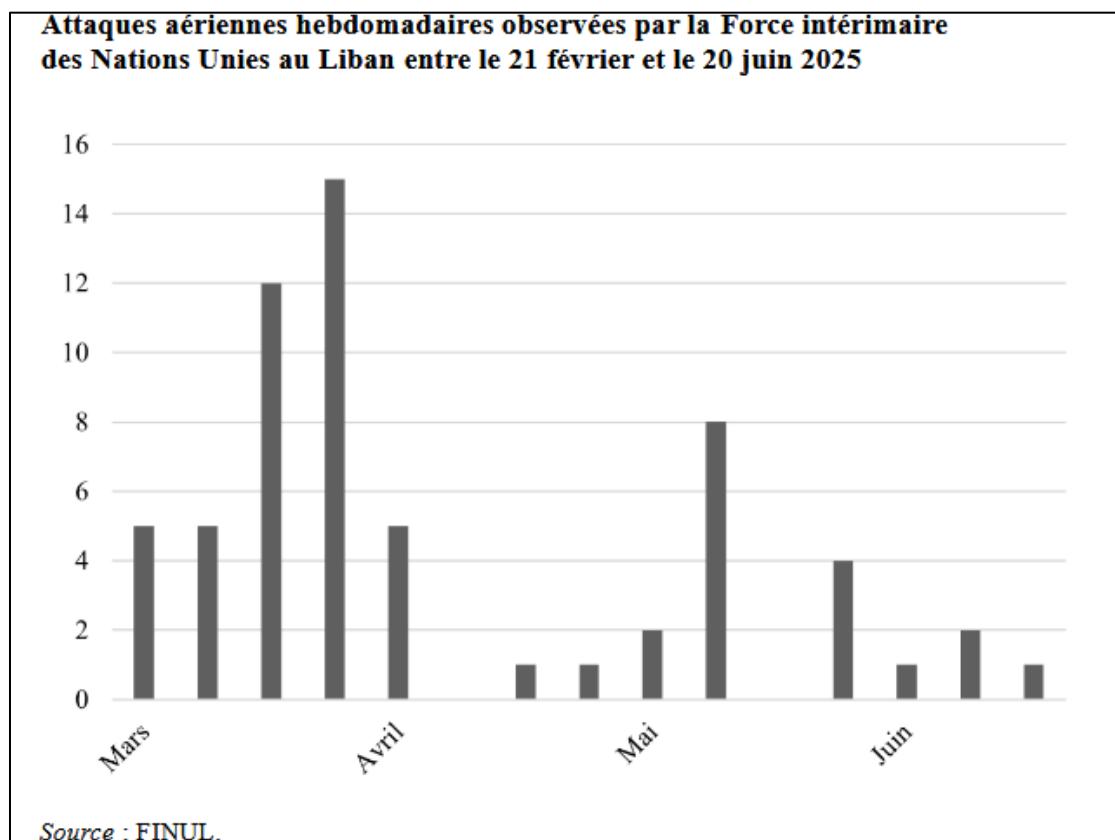
<sup>17</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 juin au 20 octobre 2024](#) », *loc. cit.*, p. 7.

**Graphique 2 – Attaques aériennes menées au Liban par les FDI détectées par la FINUL entre octobre 2024 et février 2025<sup>18</sup>**



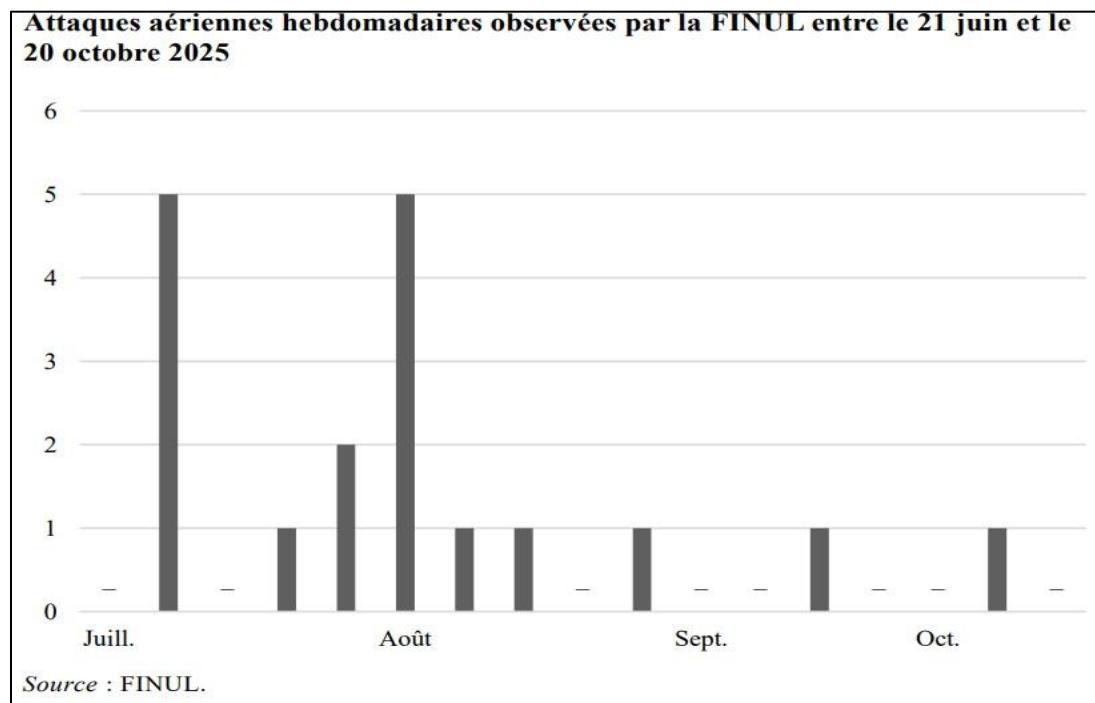
<sup>18</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 octobre 2024 au 20 février 2025](#) », *loc. cit.*, p. 6.

**Graphique 3 – Attaques aériennes menées au Liban par les FDI détectées par la FINUL entre le 21 février et le 20 juin 2025<sup>19</sup>**



<sup>19</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 février au 20 juin 2025](#) », *loc. cit.*, p. 3.

**Graphique 4 – Attaques aériennes menées au Liban par les FDI détectées par la FINUL entre le 21 juin et le 20 octobre 2025<sup>20</sup>**



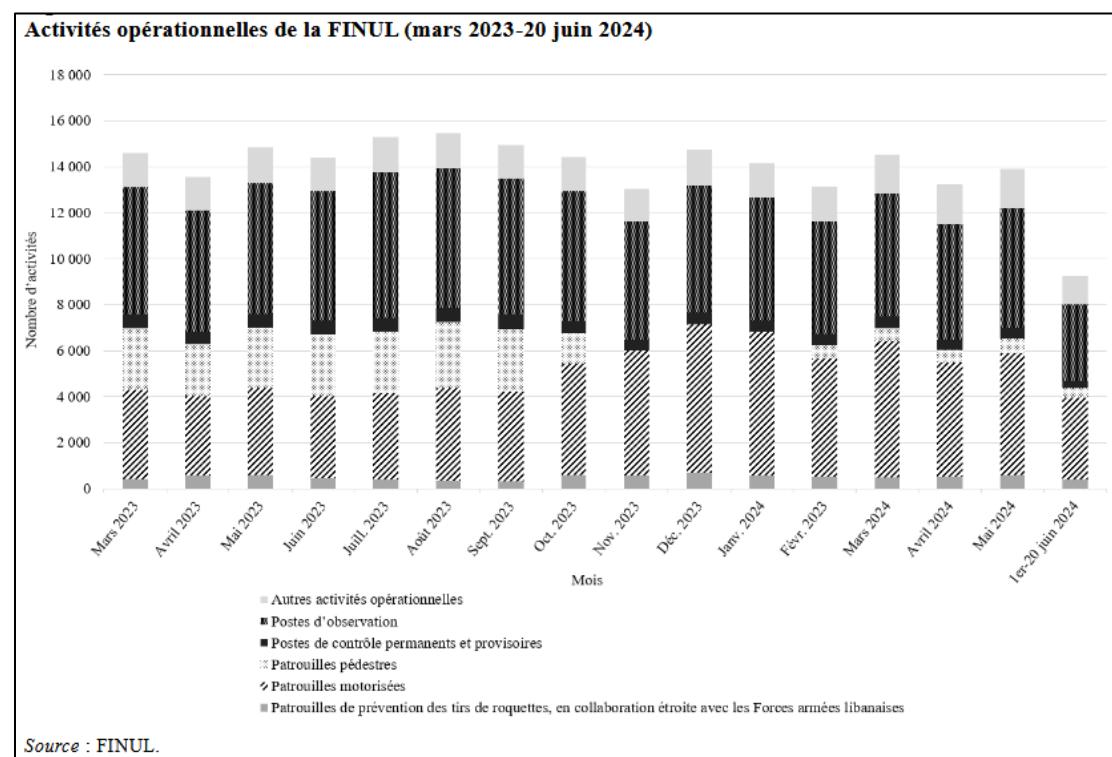
<sup>20</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 juin au 20 octobre 2025](#) », *loc. cit.*, p. 3.

## Annexe 8 – Les activités opérationnelles de la FINUL entre mars 2023 et février 2025

Ces graphiques produits par la FINUL permettent de constater l'évolution des activités opérationnelles de la FINUL, et en particulier leur tassement durant la phase la plus aiguë du conflit (septembre à novembre 2024).

Dans les rapports du Secrétaire général de juillet et de novembre 2025, les activités opérationnelles de la FINUL ne sont plus représentées par des graphiques. A noter toutefois que le rapport portant sur la période février à juin 2025 évoque une moyenne de 4 356 activités opérationnelles par mois<sup>21</sup>; celui relatif à la période allant de juin à octobre 2025 mentionne une moyenne mensuelle de 6 848 activités opérationnelles, avec un pic au mois d'août de 7 864 activités<sup>22</sup>.

**Graphique 1 – Activités opérationnelles de la FINUL entre mars 2023 et le 20 juin 2024<sup>23</sup>**

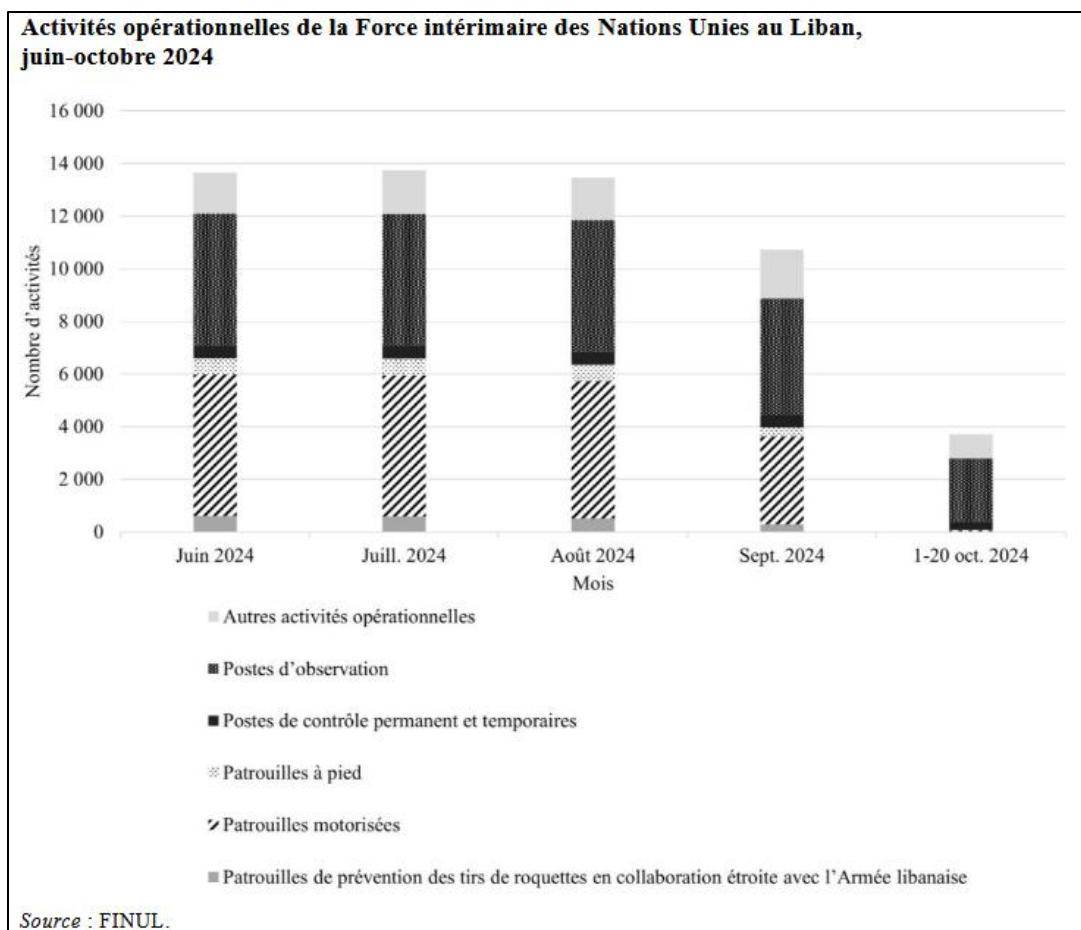


<sup>21</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 février au 20 juin 2025](#) », *loc. cit.*, p. 12.

<sup>22</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 juin au 20 octobre 2025. Rapport du Secrétaire général](#) », CSNU, S/2025/738, 11 novembre 2025, p. 13.

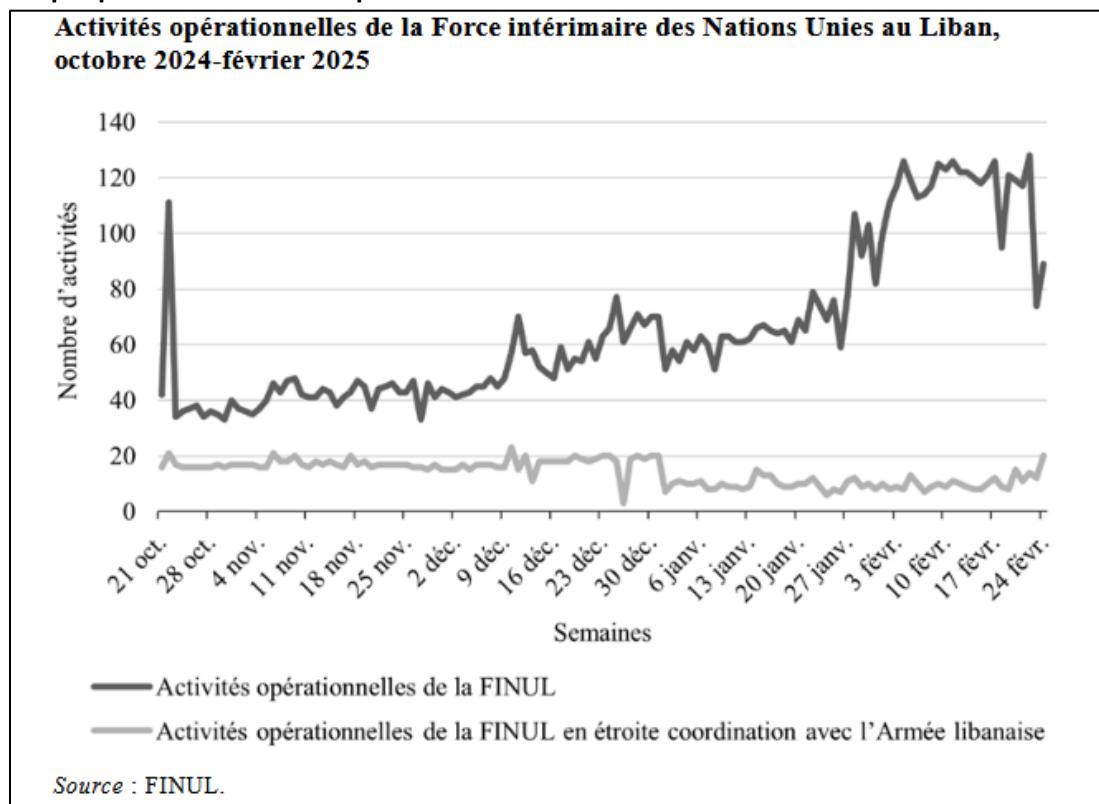
<sup>23</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 février au 20 juin 2024](#) », *loc. cit.*, p. 6.

**Graphique 2 – Activités opérationnelles de la FINUL entre juin et octobre 2024<sup>24</sup>**



<sup>24</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 juin au 20 octobre 2024](#) », *loc. cit.*, p. 9.

**Graphique 3 – Activités opérationnelles de la FINUL entre octobre 2024 et février 2025<sup>25</sup>**



<sup>25</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 octobre 2024 au 20 février 2025](#) », *loc. cit.*, p. 9.

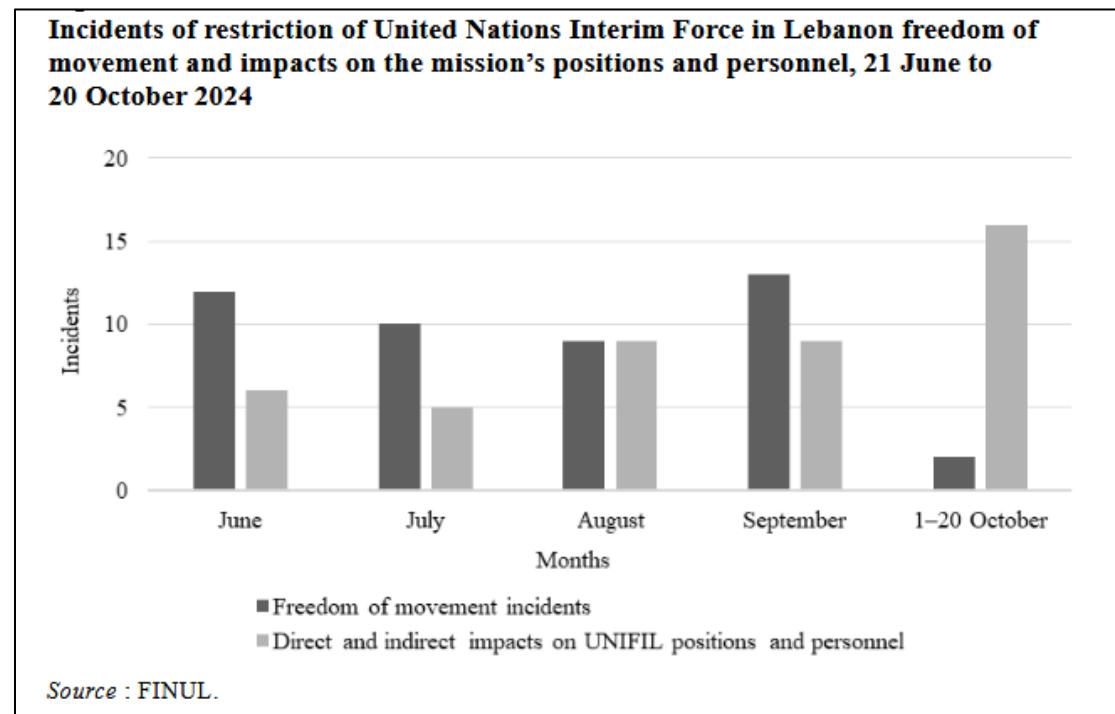
## Annexe 9 – Incidents liés à la liberté de circulation de la FINUL et impacts subis par le personnel et les positions entre juin 2024 et octobre 2025

Les graphiques ci-dessous (uniquement disponibles en anglais), permettent de visualiser les incidents liés à la liberté de circulation ou bien les impacts ayant visé le personnel et les positions de la FINUL à partir de juin 2024 (sur la période antérieure, les incidents ne font pas l'objet de graphiques).

Les deux premiers permettent de distinguer entre incidents liés à la circulation et ceux constituant une atteinte aux positions et personnels de la FINUL.

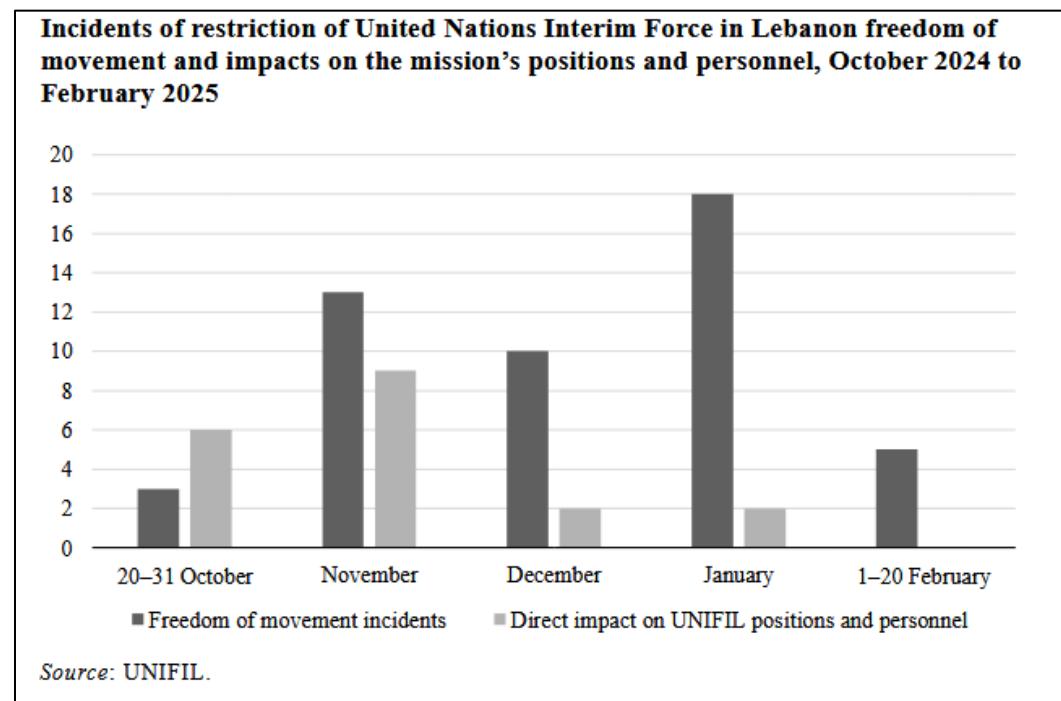
Les deux derniers graphes permettent de distinguer les incidents causés par des parties libanaises et ceux causés par l'armée israélienne.

**Graphique 1 – Entraves à la liberté de mouvement de la FINUL et impacts sur le personnel et les positions de la Force entre le 21 juin et le 20 octobre 2024<sup>26</sup>**

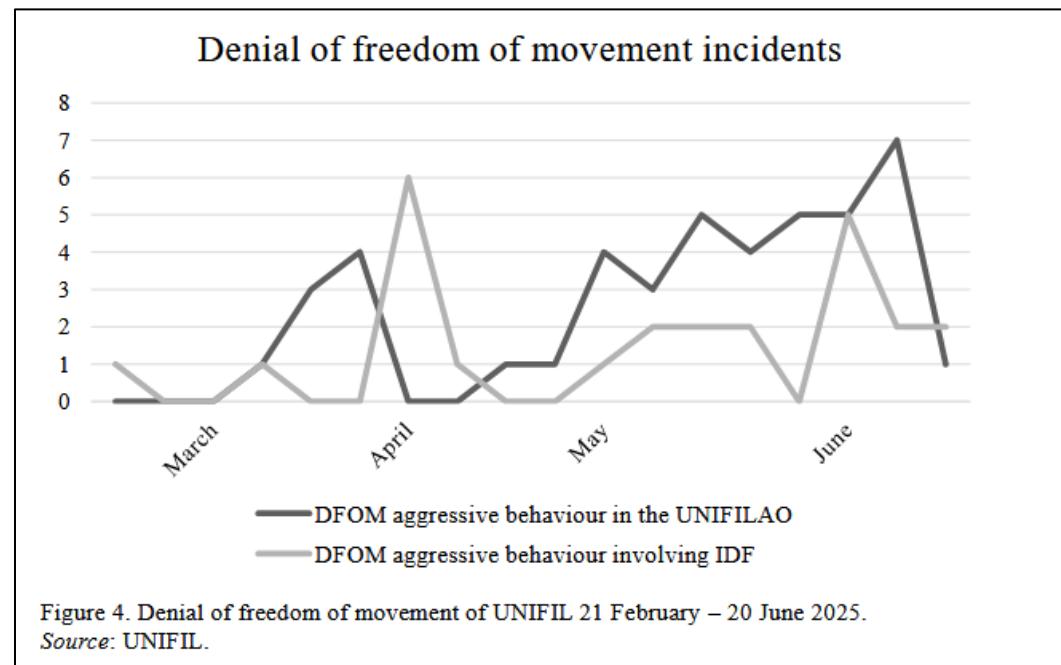


<sup>26</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 juin au 20 octobre 2024](#) », *loc. cit.*, p. 30.

**Graphique 2 – Entraves à la liberté de mouvement de la FINUL et impacts sur le personnel et les positions de la Force entre 20 octobre 2024 et février 2025<sup>27</sup>**



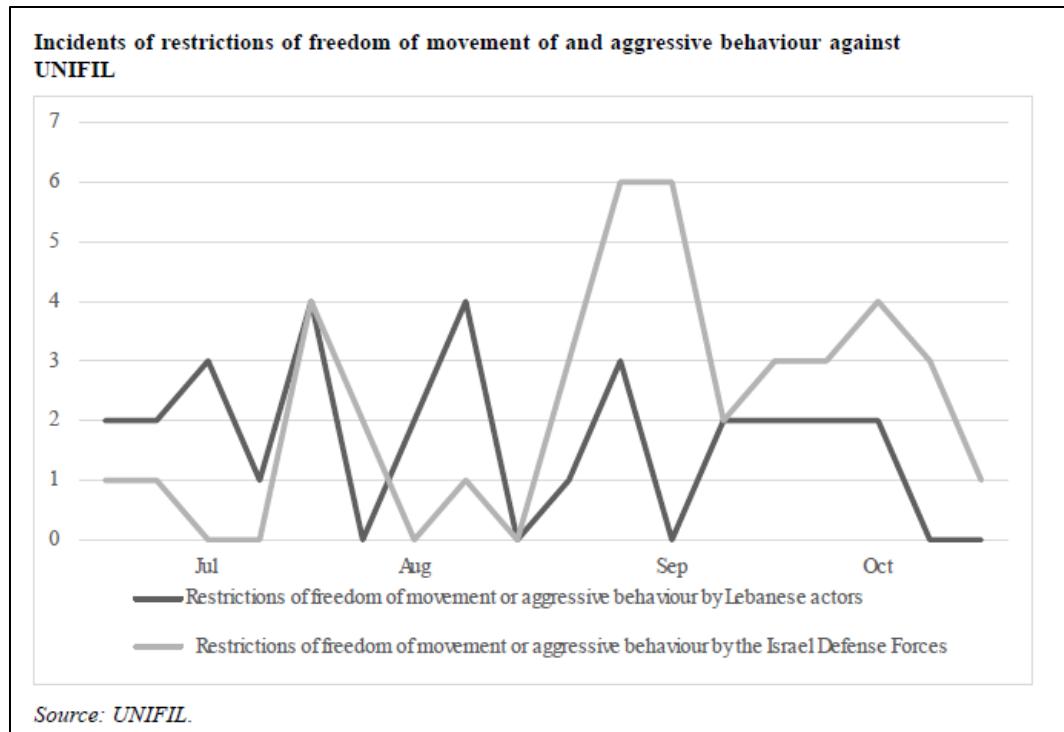
**Graphique 3 – Entraves à la liberté de mouvement de la FINUL entre le 21 février et le 20 juin 2025<sup>28</sup>**



<sup>27</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 octobre 2024 au 20 février 2025](#) », *loc. cit.*, p. 30.

<sup>28</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 février au 20 juin 2025](#) », *loc. cit.*, p. 19.

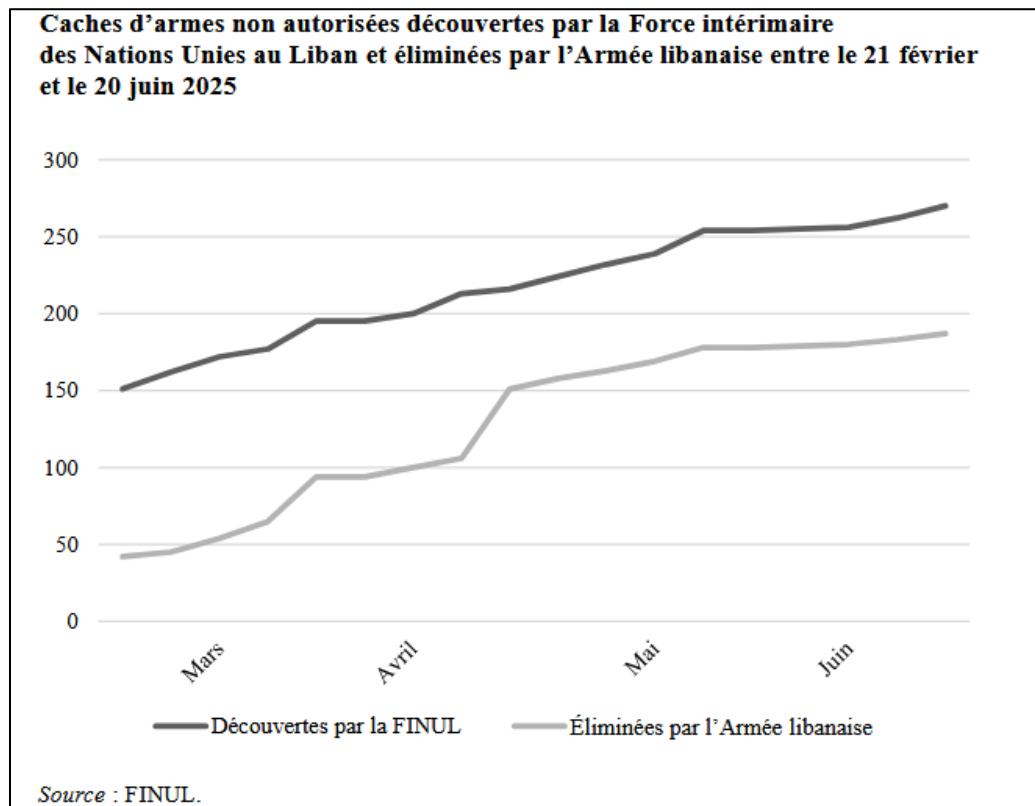
**Graphique 4 – Entraves à la liberté de mouvement de la FINUL entre juin et octobre 2025<sup>29</sup>**



<sup>29</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 juin au 20 octobre 2025](#) », *loc. cit.*, p. 20.

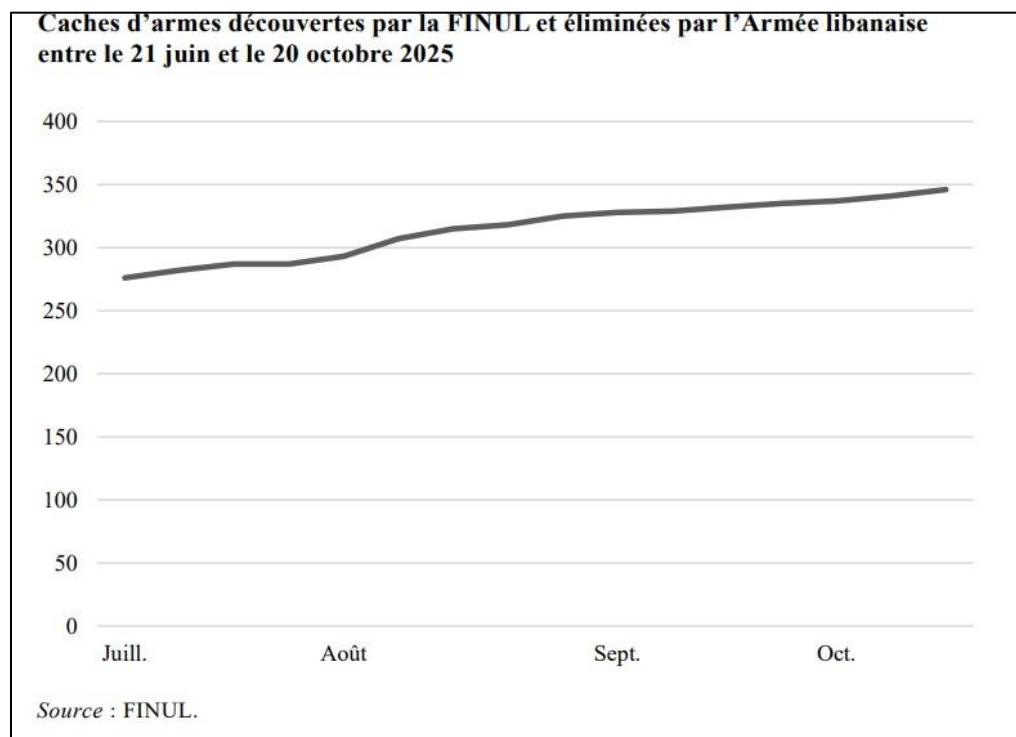
## Annexe 10 – Découvertes de caches d’armes par la FINUL et les Forces armées libanaises (après mars 2025)

Graphique 1 – Caches d’armes non autorisées découvertes par la FINUL au Sud-Liban et éliminées par les LAF entre le 21 février et le 20 juin 2025<sup>30</sup>



<sup>30</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 février au 20 juin 2025](#) », *loc. cit.*, p. 7.

**Graphique 2 – Caches d’armes non autorisées découvertes par la FINUL au Sud-Liban et éliminées par les LAF entre le 21 juin et le 20 octobre 2025<sup>31</sup>**



<sup>31</sup> « [Application de la résolution 1701 \(2006\) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 21 juin au 20 octobre 2025](#) », *loc. cit.*, p. 7.